

Accords fiscaux—Loi

M. Roland de Corneille (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, je remercie la Chambre de m'autoriser à prendre la parole à ce moment-ci. Je suis heureux que les néo-démocrates et les progressistes-conservateurs me permettent de prendre maintenant la parole. J'espère qu'ils vont être attentifs et comprendre que ce projet de loi est d'une grande importance pour tout le monde de l'enseignement, y compris les enseignants, les administrateurs, les étudiants et les chercheurs . . .

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, s'il vous plaît. Les députés voudront bien poursuivre leurs conversations dans leurs couloirs respectifs et permettre au distingué député d'Eglinton—Lawrence (M. de Corneille) de dire quelques mots.

M. de Corneille: Merci, monsieur le Président. Je disais donc que les étudiants, qui sont près de un million au Canada, les administrateurs et les professeurs de collège et d'université, et les chercheurs, soit au total 1.2 million de Canadiens dans le secteur de l'enseignement postsecondaire, vont être sévèrement touchés par le projet de loi C-96.

Le gouvernement a violé les promesses qu'il avait faites aux Canadiens. Le monde de l'enseignement, c'est-à-dire les élèves et les étudiants, les professeurs et les parents ont demandé ce que les ministériels feraient au sujet de l'éducation postsecondaire, et s'il maintiendrait l'accord inscrit dans la formule de 1977. Le parti progressiste conservateur a donné la réponse suivante:

Nous nous engageons à maintenir l'engagement financier fédéral actuel, suivant la formule énoncée dans l'accord de 1977.

Quand on leur a demandé si le parti conservateur était favorable au maintien en existence de cet accord, les conservateurs ont répondu en substance:

Oui, nous sommes pleinement d'accord sur la formule initiale de financement de 1977 et sur la législation qui l'a instaurée.

Le présent projet de loi n'assure pas ce maintien en existence, mais sa destruction.

Malheureusement, le parti d'en face a violé la promesse qu'il avait faite à l'électorat. Il a violé la promesse qu'il avait faite aux jeunes à l'égard de l'avenir. Non seulement le gouvernement a violé cette promesse dans le présent projet de loi, il a également violé un accord passé avec les provinces. Il s'agissait d'un accord solennel sur lequel les gouvernements des provinces comptaient pour financer les soins de santé et les établissements postsecondaires jusqu'en mars 1987. Le gouvernement a rompu cette promesse en cours de contrat, et il a coupé les augmentations sur lesquelles ces provinces comptaient pour assurer les soins médicaux aux Canadiens et l'enseignement postsecondaire à nos jeunes.

Le ministre des Finances (M. Wilson) avait commencé par dire qu'il respecterait cette promesse. Il est cependant intéressant de constater qu'il a changé d'avis après l'effondrement des banques de l'Ouest, et décidé d'imposer les coupures prévues dans le projet de loi C-96. Autrement dit, l'Association canadienne des professeurs d'université, les professeurs et nous avons l'impression que le gouvernement a présenté ce projet de loi pour pouvoir payer la somme de près de un milliard que lui coûte sa décision à la suite de la faillite des banques en 1986.

Pour remplacer les fonds perdus par les déposants, dont certains étaient multimillionnaires, le gouvernement a réduit les crédits destinés aux jeunes et a renfloué les banques où ces gens avaient déposé leur argent.

Je ne m'oppose pas à cette mesure, mais le gouvernement n'aurait pas dû prendre aux dépens des jeunes du pays.

Le gouvernement a trahi la promesse faite aux Canadiens, puis a entrepris de rompre une entente conclue avec les provinces. Cette année, il réduira les revenus que les provinces s'attendaient à recevoir au titre des soins médicaux et de l'enseignement postsecondaire en vertu d'un accord qui devait prendre fin le premier mars 1987. C'est une regrettable erreur qui assombrit les relations entre le gouvernement et les provinces.

De plus, le gouvernement a décidé de présenter une motion de clôture pour faire adopter ce projet de loi à toute vapeur. Le gouvernement limite la durée du débat même s'il dispose d'une énorme majorité à la Chambre où l'opposition ne compte que 70 députés sur 282. Avec l'écrasante majorité dont ils disposent, je m'étonne que les conservateurs se sentent obligés d'utiliser leur pouvoir pour étouffer l'opposition et l'empêcher de débattre de ce projet de loi.

● (1620)

Les provinces ne sont pas satisfaites de cette mesure. Tous les premiers ministres provinciaux ont accusé le premier ministre (M. Mulroney) et le gouvernement de limiter, sans consultation, la croissance des fonds fédéraux destinés à la santé et à l'enseignement postsecondaire. C'est un scandale. Comme s'il n'y avait pas déjà assez de scandales en ce moment, le gouvernement doit museler l'opposition et l'empêcher de représenter les provinces. Il y a au moins huit gouvernements provinciaux qui ont exprimé officiellement et officieusement leur peu de goût pour ce que fait le gouvernement à propos de l'enseignement postsecondaire et des services médicaux, avec le projet de loi C-96. Le gouvernement a annoncé aux provinces qu'il allait réduire leur financement, mais il n'en a pas discuté avec elles. Il s'est contenté d'annoncer les coupures. C'est purement arbitraire. Nous savons ce qui est advenu de la promesse de dialogue et de consultation.

Le secrétaire parlementaire du secrétaire d'État du Canada (M. Scott) disait le 25 avril, et je cite la page 12668 du hansard:

Aucune province ne sera touchée plus ou moins que les autres par ce projet de loi.

Quelle observation révoltante, monsieur le Président, quand on sait que certaines provinces sont moins prospères que d'autres! Comment peut-on oser dire à l'égard des provinces de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, du Manitoba ou de la Saskatchewan qu'elles seront touchées exactement dans la même mesure que toutes les autres provinces? *Le Globe and Mail* du 28 janvier rapporte les propos suivants de Terence Donahoe, ministre des ressources humaines au sein du gouvernement conservateur de la Nouvelle-Écosse: